



Communiqué de presse



Visitez le Belem à Bordeaux

Le trois-mâts de la Fondation Belem arrivera à Bordeaux le 16 mai à 17h00. Il séjournera dans la cité du vin jusqu'au 19 mai.

Il sera amarré ponton d'honneur près du pont de Pierre et sera ouvert aux visites pour tous les les 18 et 19 mai de 10 à 17h30.



Le Belem : authentique et toujours moderne

Comment raconter de façon innovante et pédagogique l'histoire extraordinaire d'un trois-mâts qui a traversé trois siècles et s'est continuellement transformé pour s'adapter à de nouveaux rôles ? C'est le défi qu'a relevé la Fondation Belem en refondant le parcours de visite du trois-mâts : ce parcours valorise l'authenticité du monument historique tout en s'inscrivant dans le monde de la modernité et de celui des nouvelles technologies.

Parcours avec tablette numérique ou visite libre : le visiteur a le choix

Le parcours numérique propose un voyage enrichi en contenus inédits grâce à la réalité augmentée, la reconstitution 3D et les vues 360°. Ces nouvelles technologies renforcent l'attractivité du navire, alimentent l'imaginaire des petits et grands et surprennent par le réalisme des images reconstituées. Projeté dans le passé, le visiteur découvre la structure et le gréement du navire dans ses trois vies passées: navire marchand, yacht de luxe britannique et navire école italien. Une histoire à énigme destinée aux plus jeunes vient compléter ce parcours.

La visite libre propose un voyage dans le temps guidé par 20 panneaux répartis sur les trois niveaux du navire et imprimés sur des voiles de bateaux. Un choix de matières respectueux de la nature du monument et de son authenticité. Ces panneaux décrivent l'usage des 17 espaces présentés, tout en rappelant leurs différents rôles et transformations successives. Des panneaux plus techniques expliquent les spécificités du gréement et caractéristiques du navire. Chaque visiteur reçoit un guide de visite très complet et peut interroger l'équipage mobilisé pour partager ses connaissances et sa passion.

Parcours classique

- Moins de 6 ans : gratuit
- De 6 à 12 ans : 3 €
- Plus de 12 ans : 6 €
- Amis du Belem : gratuit, sur présentation de la carte 2019

Location tablette numérique

- 4€ /tablette
- Une pièce d'identité sera demandée en caution de la location de la tablette

Le Belem partira de Bordeaux le lundi 20 mai à 9h30 direction Saint-Nazaire et Nantes pour participer à l'événement Débord de Loire.

Découvrez la Fondation Belem : www.fondationbelem.com

Information presse : il est possible de rencontrer l'équipage du Belem sur demande...

Programme 2019 du Belem à découvrir sur www.fondationbelem.com

Le Belem en quelques chiffres :

>> Depuis 1986, la fondation Belem a permis à près de 50 000 personnes de naviguer à bord du Belem et 1.500.000 personnes de le visiter

>> 16 membres d'équipage à bord du Belem issus de la marine marchande: un capitaine, un second, deux lieutenants, un chef mécanicien, un maître d'équipage (le bosco), huit matelots, deux cuisiniers

>> 1896, année de la construction du Belem, trois-mâts barque à coque d'acier

>> 33, le nombre de campagnes commerciales effectuées par le Belem entre 1896 et 1914

>> 1980, création de la fondation Belem par la Caisse d'Epargne

>> 58 mètres, la longueur du Belem

>> 2012, participation du Belem au Jubilé de la Reine d'Angleterre et aux Jeux Olympiques de Londres

>> 18 au 28 avril 2014 : le retour historique du Belem à Venise

>> 10 juin 2016 : 120 ans du Belem

A propos de la fondation Belem :



Construit et lancé à Nantes en 1896, le Trois-mâts Belem a connu plusieurs vies : navire de commerce français, puis yacht de plaisance britannique, enfin navire-école. Le Belem a été racheté par les Caisses d'Epargne en 1979, puis confié en 1980 à la fondation Belem, créée pour assurer sa conservation dans le patrimoine maritime de la France et son exploitation comme navire-école ouvert à tous. Le rachat et le retour en France du Belem fut la première action de mécénat d'ampleur nationale des Caisses d'Epargne. Le soutien à la fondation Belem est aujourd'hui encore, 40 ans plus tard, le plus important engagement des Caisses d'Epargne en faveur du patrimoine.
